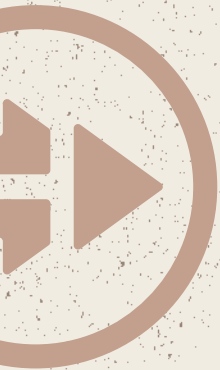


VILLE DE  
**LA TUQUE**

DÉPÔT  
**RAPPORT  
FINANCIER**

2024





**Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les membres,  
Mesdames, Messieurs,**

**Le rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est la présentation des résultats financiers de Ville de La Tuque, incluant ses compétences de MRC ainsi que ses compétences d'agglomération. Le rapport des auditeurs concernant ces états a été déposé au conseil confirmant le respect des normes comptables canadiennes du secteur public.**

**Il me fait plaisir de vous présenter un sommaire des points importants de notre année financière 2024. Tous ces renseignements sont extraits du rapport financier qui a été déposé au ministère et qui sera disponible sur notre site Web dans les prochains jours.**

**Pour 2024, la Ville a réalisé un surplus global de 536 609 \$.**

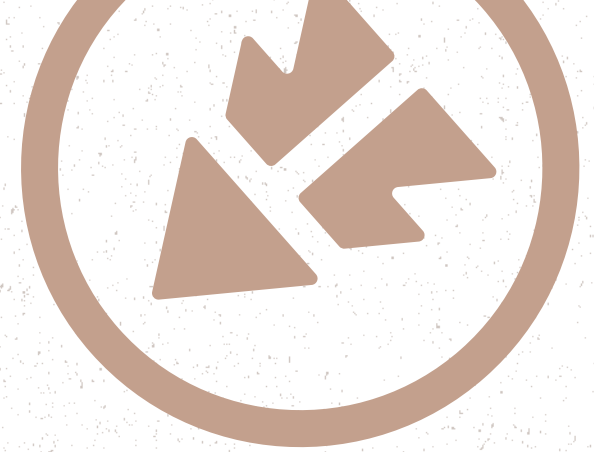
**Au 31 décembre 2024, le surplus accumulé non affecté se chiffre à 4 883 156 \$, une somme de 250 000 \$ a été affectée pendant l'année au projet de réfection de la rue Commerciale. Pour le budget 2025, aucune somme n'a été affectée.**



## LE SURPLUS ANNUEL, EN COMPARAISON AVEC LE BUDGET, PROVIENT DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

### REVENUS

- **185 000 \$** provenant de la taxation foncière explicable par de nouvelles propriétés mises au rôle au courant de l'année et des améliorations de bâtiments suite à des prises de permis;
- **176 000 \$** provenant des droits de mutations immobilières;
- **350 000 \$** provenant de la hausse des taux d'intérêts;
- **465 000 \$** provenant de diverses subventions octroyées en surplus de celles prévues au budget;
- **380 000 \$** provenant du fonds réservés du solde disponible des règlements d'emprunts fermés suite à la fin d'année 2023.



## DÉPENSES

### Économie par rapport au budget

- Salaire et bénéfices marginaux - **650 000 \$**

### Coûts supplémentaires par rapport au budget

- Contribution supplémentaire à la réserve d'élections en prévision de 2025 - **20 000 \$**
- Pièces et accessoires - **242 000 \$**
- Entretien et réparation - **400 000 \$**
- Financement des immobilisations via le fonctionnement - **600 000 \$**
- Subventions supplémentaires - **398 000 \$**

## INVESTISSEMENT

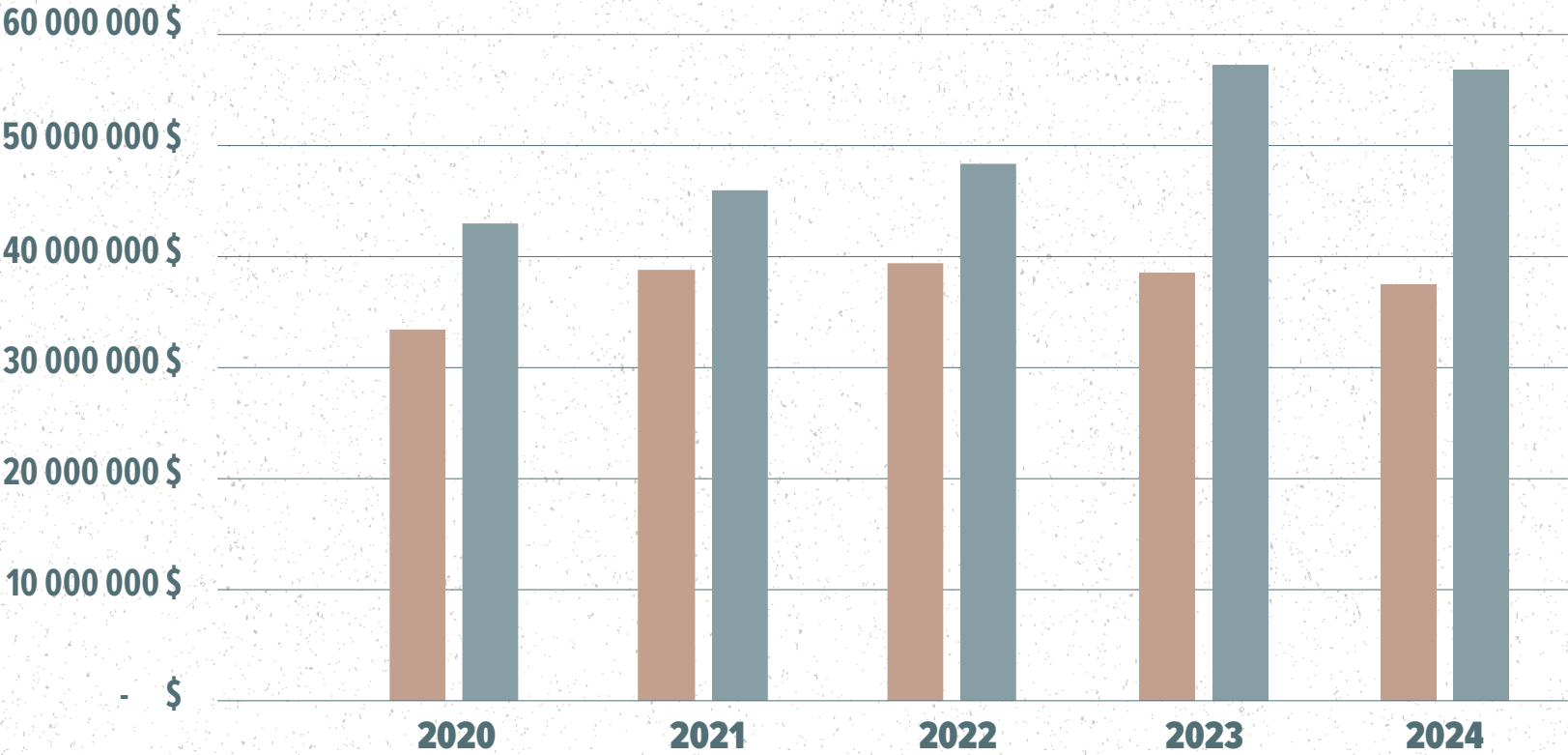
**Pour 2024, les travaux d'investissements se sont chiffrés à 7 385 000 \$, principalement dans les catégories suivantes :**

- Infrastructures de voirie, aqueduc et égout pour **3 675 000 \$**
- Bâtiments pour **220 000 \$**
- Véhicules, machinerie et équipements divers pour **1 330 000 \$**
- Réfection de l'aéroport pour **816 000 \$**
- Parcs et espaces verts pour **345 000 \$**

Le financement de ces investissements provient en majorité de subventions ainsi que d'un financement à long terme.



DETTE À LONG TERME



|                          |               |               |               |               |               |
|--------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Total dette à long terme | 42 924 117 \$ | 45 996 763 \$ | 48 428 947 \$ | 57 174 128 \$ | 57 074 796 \$ |
| Total dette LT à taxer   | 33 471 039 \$ | 38 831 758 \$ | 39 379 822 \$ | 38 676 842 \$ | 37 199 142 \$ |

## COMPOSITION DE LA DETTE

|                                      | Solde à taxer |
|--------------------------------------|---------------|
| Aqueduc et égout                     | 10 296 048 \$ |
| Infrastructures de loisir et culture | 3 841 513 \$  |
| Véhicules                            | 2 227 122 \$  |
| Bâtiments                            | 4 907 298 \$  |
| Voirie                               | 9 721 551 \$  |
| Aéroport                             | 1 367 412 \$  |
| Autres                               | 4 838 198 \$  |
|                                      | 37 199 142 \$ |

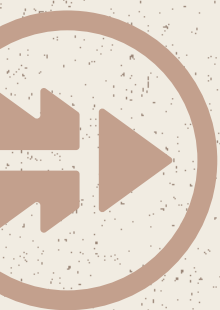
## RATIOS

**Selon la politique de gestion de la dette et des excédents adoptée par le conseil, nous avons les ratios suivants :**

- Service de la dette à la charge de l'ensemble des contribuables
- Dette à la charge des contribuables en fonction de la richesse foncière
- Endettement par rapport à la valeur comptable des immobilisations

Pour 2024, tous les ratios ont été respectés.





C'est ce qui conclut notre année 2024. Comme à chaque année, je tiens à remercier l'ensemble des employés, cadres et syndiqués de la Ville de La Tuque pour leur implication. L'année qui s'est terminée a été marquée par une norme comptable importante qui nous a apporté son lot d'embrouilles. L'application de la norme sur les OMHS a été relevée avec brio grâce à un travail d'équipe entre les finances et le service d'ingénierie. Je profite donc de cette tribune pour remercier grandement mon collègue et ingénieur, monsieur Guillaume Dontigny, pour ses compétences et son dévouement. Je ne pourrais passer sous silence mon équipe des finances à qui je dis un grand merci! Si petite soit-elle, cette équipe accompli un travail colossal qui est toujours effectué dans la plus grande rigueur et exactitude. Un merci spécial à mon complice de tous les jours, monsieur Jean-Benoît Lafond, trésorier adjoint. Les années passent, mais tu maintiens le cap, toujours avec autant de souci du détail. Tes qualités font de toi un collaborateur indispensable. Merci pour ce que tu apportes à l'équipe.

En terminant, je remercie messieurs le maire et les conseillers, madame la conseillère ainsi que le directeur général et directeur général adjoint pour la confiance qu'ils m'accordent.

Christine Gervais, CPA

Directrice des finances et trésorière